

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 2026

Date de convocation : 05 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-066 à 26-094 incluse	26	06	07	32
De la délibération n°26-095 à 26-105 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. Paul LACHNER-GAUBERT

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mmes Anne TERLEZ, Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, M. Gaëtan BAZIRE, Mmes Nicole BIDAULT, Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN Diego ORTEGA (à partir de la délibération 26-095), Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. Axel PIVOT ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François Xavier PRIOLLAUD
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD (jusqu'à la délib 26-094 incluse)

ABSENTE :

Mme Noha TEFRIT

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-078 Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement au profit de l'association « Au plaisir de coudre »

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture

Le :

Par affichage, le

20 MAI 2023

20 MAI 2023

Fait à Louviers, le 15 mai 2026

Le Maire,



François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-242703755-20260511-26-078-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

N° 26-078

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
« AU PLAISIR DE COUDRE »**

RAPPORT

M. Jean-Louis BAUCHARD rapporte que l'association « *Au Plaisir de Coudre* » a pour projet l'achat d'une machine à coudre de type recouvreuse.

L'association « *Au Plaisir de Coudre* » active à Louviers depuis de nombreuses années, réunit 26 adhérents qui se retrouvent chaque lundi en mairie - salle des Colonnes. Elle contribue à la dynamique locale à travers diverses actions, notamment dans le cadre d'Octobre Rose ou d'animations menées en lien avec la résidence du Parc.

Afin de soutenir le développement de ses activités et d'améliorer les conditions de pratique de ses membres, la Ville souhaite accompagner l'association par l'attribution d'une subvention exceptionnelle destinée à l'acquisition d'une machine à coudre de type recouvreuse.

Afin de contribuer à l'achat de cette nouvelle machine, il est proposé de verser à l'association une subvention exceptionnelle d'investissement d'un montant de 700 euros.

Cette proposition a recueilli un avis favorable de la Commission pluraliste d'attribution des subventions aux associations qui s'est réunie le 10 avril 2026.

DÉCISION

CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

VU le Code Général Des Collectivités Territoriales, notamment ses articles l. 2311-1 et suivants,

Considérant la demande formulée par l'association « au plaisir de coudre » en vue d'obtenir un soutien financier pour l'achat de cette nouvelle machine.

Considérant l'avis favorable émis par la Commission pluraliste d'attribution des subventions aux associations lors de sa réunion du 10 Avril 2026,

DÉCIDE d'accorder à l'association « *Au Plaisir de Coudre* » une subvention exceptionnelle d'investissement d'un montant de 700 euros.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**



François-Xavier PRIOLLAUD